

Table des matières

— title: Utilisation de l'IA en formation (BFFA) description: Guide pour intégrer l'Intelligence Artificielle dans la conception et la conduite de formation, en lien avec les normes éthiques. tags: [IA, Technologies, Éthique, Compétence A, Compétence I, Compétence H] —

Utilisation de l'IA en formation (BFFA)

Cet article traite de l'intégration de l'**Intelligence Artificielle (IA)** dans le cadre de la qualification de formateur/trice, en tant que levier technologique émergent. Bien que le document officiel ne la mentionne pas explicitement (version 2020, technologies numériques générales), son usage doit s'aligner sur les **Domaines de Compétence d'Action (CA)** suivants :

1. Planifier l'utilisation des technologies (CA A) L'IA doit être vue comme une évolution des médias numériques prescrits dans la planification. - **A4 (Planifier l'utilisation des médias)** : Sélectionner des outils d'IA adaptés (ex: générateurs de contenus, analyser des données d'apprentissage) en fonction de la cible et du mandat. - **A8 (Planifier des formes de communication basées sur les technologies)** : Intégrer des assistants IA pour les interactions (ex: chatbots pour la formation, webinaires automatisés). - **A10 (Adapter et utiliser des médias simples)** : Utiliser des outils d'IA simples et sécurisés pour traiter des contenus audio/vidéo/texte (ex: transcription automatique).

2. Concevoir des activités axées sur les compétences (CA G) - **G3 (Développer un concept didactique)** : Utiliser l'IA comme outil de support pour la conception (ex: brainstorming de contenus, simulation de scénarios), mais garder le contrôle pédagogique et humain. - **G6 (Concevoir des sessions avec une biographie spécifique)** : L'IA doit permettre de différencier l'offre selon les profils individuels (ex: adaptation de parcours, mais sans standardisation excessive).

3. Mettre en œuvre des normes éthiques (CA I) △ Critique L'utilisation de l'IA soulève des défis éthiques majeurs qui nécessitent une attention particulière au-delà des compétences techniques. - **I2 (Préserver l'intégrité des participants)** : Respect de la confidentialité et de la protection des données (ne pas stocker de données sensibles dans des outils IA non sécurisés). - **I3 (Exploiter consciemment la diversité)** : Vérifier les modèles d'IA pour détecter les biais potentiels (genre, culture, langue) et s'assurer qu'ils ne discriminent pas les apprenants. - **I8 (Permettre l'égalité des chances)** : Fournir un accès équitable aux outils d'IA aux participants ayant un accès limité aux technologies. - **I7 (Viser l'excellence)** : Utiliser l'IA pour améliorer la qualité de la formation, tout en maintenant la dimension humaine et relationnelle.

4. Réfléchir et développer (CA H) L'adoption de l'IA est une transformation professionnelle profonde. - **H6 (Anticiper les changements et la complexité)** : S'entraîner à gérer l'ambiguïté liée aux outils IA (incertitude sur leur fiabilité, leurs limites). - **H1 (Clarifier son propre rôle)** : Réfléchir à comment l'IA impacte la relation formateur-formé (de l'expert à l'accompagnateur).

5. Mener des activités de formation (CA B) - **B3 (Utiliser les médias basés sur la technologie)** : Adapter les sessions en utilisant les assistants IA pour soutenir l'apprenant (feedback, guidage) pendant la formation.

6. Conclusion - Principes clés pour les formateurs 1. **Humain avant la Machine** : L'IA est un outil d'appui, pas un substitut au formateur. 2. **Éthique et Confidentialité** : Vérifier la sécurité et le respect des données avant tout usage. 3. **Validation Critique** : Tout contenu produit ou traité par une IA doit être revu, validé et humanisé par le formateur.

Last
update:
2026/09/17 09:57 carnet:a10_adaptation:a10_infographie https://wiki.eugeniedecre.com/doku.php/carnet/a10_adaptation/a10_infographie?rev=1789631858

From:
<https://wiki.eugeniedecre.com/> - **Formation en Conscience**

Permanent link:
https://wiki.eugeniedecre.com/doku.php/carnet/a10_adaptation/a10_infographie?rev=1789631858

Last update: **2026/09/17 09:57**

